



Compte Rendu Conseil Communal des Enfants Charnay-Lès-Mâcon

Date du Conseil : 2 février 2021

Date du prochain Conseil : 2 mars 2021

Présidente : Emmy
Secrétaire : Océane

Enfants présents : Lohan Bonnefoi, Ervan Cheramy Piolat, Malwenn Cheramy Piolat, Lùca Cherchi, Océane Chevalier, Luce Descombes, Aidan Gormotte, Soline Goujon, Adam Labriack, Sophia Luquet, Natalène Madelin, Mattéo Marcaggi, Augustin Massa, Etienne Petit, Jules Servignat, Lily-Rose Teyssot, Maëlys Wafo, Emmy Cribel.

Enfants absents : Adam Ferreira Bruat, Luna Gobet

Adultes présents : Claudine Gagneau, Virginie Chevalier, Mickaël Cherchi, Sandra Coquard, Audrey Gautier.

Assistaient : Marie-Pierre Beaudet (marraine de Lùca) et David Gaudillière (parrain de Sophia)

Invité : Mr Brugger

I/ Premier point : Lancement de la réunion

Mme Gagneau lance la réunion et présente la présidente de séance (Emmy) et la secrétaire de séance (Océane).

Le secrétaire et le président de la séance précédente (Lùca et Ervan) valident et signent le compte rendu de la séance du 26 janvier 2021.

La présidente du jour (Emmy) fait l'appel.

2/ Deuxième point : Centenaire du monument aux morts

Mme Gagneau présente Mr Brugger, Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants.

Mr Brugger est venu nous faire une présentation générale de ONAC-VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) :

- Quand parle-t-on d'Anciens Combattants ?

Il s'agit des gens qui ont fait la guerre. M. Brugger précise qu'il n'y a plus de soldats de la 1^{ère} guerre mondiale (1914-1918) encore vivants, mais qu'il y a encore des soldats de la deuxième guerre mondiale (1939-1945). Plusieurs enfants lèvent la main lorsque M. Brugger demande s'ils ont des arrière-grands-parents qui ont vécu la guerre. Il les incite à échanger avec eux à ce sujet. Il explique que certains anciens combattants ont vécu trois guerres : la 2^{ème} guerre mondiale, la guerre d'Indochine (1945-1954) et la guerre d'Algérie (1954-1962).

- Quand parle-t-on de Victimes de Guerre ?

Les victimes de guerre sont les personnes qui n'ont pas décidé de faire la guerre (les civils). Les enfants font partie de cette catégorie. Certaines guerres ont fait plus de victimes civiles que militaires.

- Quel est le rôle de l'ONAC-VG ?

L'ONAC-VG a pour mission de s'occuper de toutes ces personnes blessées physiquement ou psychiquement. Cela représente 15 000 à 18 000 personnes sur le département de Saône et Loire. L'office offre reconnaissance et réparation aux victimes civiles et militaires, de tous les conflits

dans lesquels la France a été impliquée. Cela se traduit par la remise de médailles. Les enfants connaissent la Légion d'Honneur qui est rouge. L'Etat français apporte aussi une réparation financière aux anciens combattants (et à leurs descendants). Les orphelins sont adoptés par la Nation (les pupilles de la Nation).

A Paris, le bâtiment des Invalides est la maison des anciens combattants (siège de l'ONAC-VG). Il comporte aussi le musée de l'Armée. Sous le dôme, il y a le tombeau de Napoléon. C'est dans la cour des Invalides que se déroulent les grandes cérémonies commémoratives.

L'office a été créé en 1916. La première guerre mondiale ayant fait beaucoup de morts et d'invalides, l'œuvre caritative du Bleuet de France a été créée afin récolter de l'argent pour les invalides. Lorsque l'on porte le bleuet, on rend hommage à l'engagement des anciens combattants. L'ONCAC-VG s'occupe aussi d'entretenir les sépultures des « Morts pour la France ». C'est une autre façon de montrer la reconnaissance de l'Etat vis-à-vis des anciens combattants. Lorsque l'Etat reconnaît qu'une personne est morte pour la France, cette mention apparaît sur son acte de décès. En 2020, l'ONAC-VG de Saône et Loire a mené l'enquête afin de permettre la réhabilitation d'une résistante morte pendant la seconde guerre mondiale. A cette époque, elle n'avait pas été reconnue comme « Morte pour la France » car elle n'avait pas la nationalité française.

- **La cérémonie du 14 juillet 2021.**

Mr Brugger a rappelé que le monument aux morts de Charnay aurait 100 ans le 14 juillet 2021. Il interroge les enfants sur cette date du 14 juillet. Il s'agit de la fête nationale. La date du 14 juillet a été retenue comme fête nationale française car elle fait référence au 14/07/1789 (La prise de la Bastille qui symbolise la fin de la monarchie absolue) et au 14/07/1790 (fête de de la Fédération qui symbolise l'union de la Nation)

Les différents symboles républicains sont évoqués : drapeau tricolore, l'hymne nationale, la devise (Liberté Egalité Fraternité), le coq...

Le monument aux morts de Charnay a été déplacé, il n'était pas très visible et sa situation n'était pas propice au recueillement et engendrait des problèmes de sécurité.

Le monument regroupe les noms de soldats de Charnay (nés à Charnay ou qui habitaient à Charnay) qui sont morts à la guerre. L'idée est de raconter le parcours de quelques-uns d'entre eux à l'occasion de la cérémonie du 14/07/21. M. Brugger rappelle que ce sont bien souvent des jeunes qui ont sacrifié leur jeunesse. Il faut se souvenir de leur sacrifice.

Lors de la prochaine séance, Mr Brugger viendra nous présenter la mallette « explique moi une cérémonie » afin que nous puissions nous préparer au mieux pour la cérémonie du 14 juillet prochain.

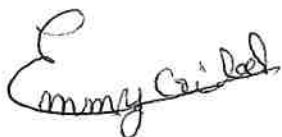
3/ Troisième point : Documentation

Les enfants ont pu emprunter un des livrets « Les petits citoyens : Et si on en parlait ? »

La séance est levée par Mme Gagneau à 17h45

La présidente

Emmy Cribel



La secrétaire

Océane Chevalier

